



Martinique



Bulletin de Santé du Végétal

Cultures maraîchères

N° 12 - 1er au 31 Décembre
2025

Animateurs inter-filière et filière diversification :

Teddy OVARBURY (FREDON Martinique)

Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON Martinique)

Crédit photos :

FREDON Martinique

PRÉVISION SAISONNIÈRE

Décembre 2025 - Février 2026

En Martinique, le prochain trimestre, les pluies devraient être conformes ou légèrement supérieures aux normales tout comme les températures.

**UN MOIS MOINS
ARROSÉ QUE
D'ORDINAIRE !**

SYNTHÈSE À LA STATION DE RÉFÉRENCE DU LAMENTIN



26,5°C

Sur 26,2°C
attendus



+ 13 h 35

206 h 55 min sur
193 h 20 min
attendues



124,6 mm

Sur 158,1 mm
attendus



14,4 km/h

Sur 13,7 km/h
habituellement

FAITS MARQUANTS

“Une fois n'est pas coutume, en termes de rapport à la normale, le sud de l'île est en excédant de pluies contrairement au nord.”

ASTÉRACÉES



- **Pression globale nulle**
- Peu de sites observés (2)
- En cette période pluvieuse, songez au bon drainage des parcelles, à leur exposition au soleil, à l'entretien de leurs abords et au sarclage

CUCURBITACÉES



- Pression faible sur les parcelles observées.

BRASSICACÉES



- **Faible pression** des insectes ravageurs suivis

FOCUS

Pas de focus pour ce mois

Astéracées

LAITUE

RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATION ET DES CULTURES

Type de laitue	Nombre observations	Stade végétatif
Batavia	2	Rosette à pomaison
Feuille de chêne rouge	1	Rosette à pomaison
Feuille de chêne verte	0	-
Total	3	



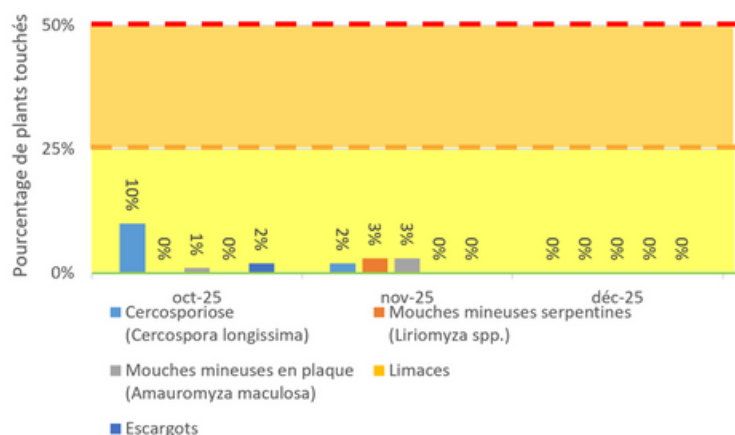
PRESSIION BIOTIQUE

ÉVOLUTION DES ORGANISMES NUISIBLES SUR LAITUE

Faible <25%	Moyen [25%-50%[	Élevée >50%
----------------	--------------------	----------------

	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25
Cercosporiose (<i>Cercospora longissima</i>)	24%	16%	14%	3%	7%	1%	4%	9%	0%	12%	10%	2%	0%
Mouches mineuses serpentine (<i>Liriomyza spp.</i>)	2%	7%	3%	4%	1%	0%	4%	5%	0%	0%	0%	3%	0%
Mouches mineuses en plaque (<i>Amauromyza maculosa</i>)	11%	7%	8%	3%	6%	2%	5%	10%	1%	0%	1%	3%	0%
Limaces								0%	0%	0%	0%	0%	0%
Escargots								0%	1%	0%	2%	0%	0%

Évolution de la pression biotique des organismes nuisibles suivis sur les trois derniers mois



Les bioagresseurs n'ont pas causé de dégâts significatifs sur nos parcelles suivies pour le mois.

CERCOSPORIOSE



PRESSION NULLE

Mois actuel

0%

Mois précédent

2%

Décembre 2024

24%

Conditions optimales pour le nuisible : • Pluies fréquentes • Températures proches des 25°C

Situation terrain : absence du champignon sur les cultures

Évaluation du risque : le climat humide favorable au développement du champignon est la principale cause de son apparition. Des mesures prophylactiques mises en œuvre ont permis de contrôler la cercosporiose sur les autres parcelles de laitue observées, présageant une **moyenne à faible pression pour le mois à venir**. La vigilance reste de rigueur.

Mesures prophylactiques spécifiques :

- Privilégier des zones avec une bonne exposition au soleil et au vent
- Respecter les distances de plantation pour une bonne circulation du vent
- Entretenir les abords des parcelles
- Sarcler régulièrement les parcelles
- Favoriser un bon drainage pour l'évacuation de l'eau
- Préférer l'irrigation goutte à goutte

MOUCHES MINEUSES SERPENTINES



PRESSION NULLE

0%

3% le mois précédent

2% en décembre 2024

0%

PRESSION NULLE

3% le mois précédent

11% en décembre 2024

MOUCHES MINEUSES EN PLAQUE



Conditions optimales pour le nuisible : • Températures entre 20°C et 30°C

Situation terrain : parcelles exempts de mouches mineuses

Évaluation du risque : la combinaison des mesures prophylactiques additionnée des pluies survenues durant la première moitié du mois a permis de stabiliser la pression exercée par ces insectes nuisibles, annonçant ainsi **une pression nulle à faible pour le mois prochain**.

Mesures prophylactiques :

- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des plants
- Éliminer les plants infestés et les déchets de cultures
- Réaliser une rotation des cultures
- Sarcler les parcelles et entretenir régulièrement leurs abords



Cucurbitacées

RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATIONS ET DES CULTURES

Culture	Nombre d'observations	Stade végétatif
concombre	3	Floraison- Nouaison
Total	3	



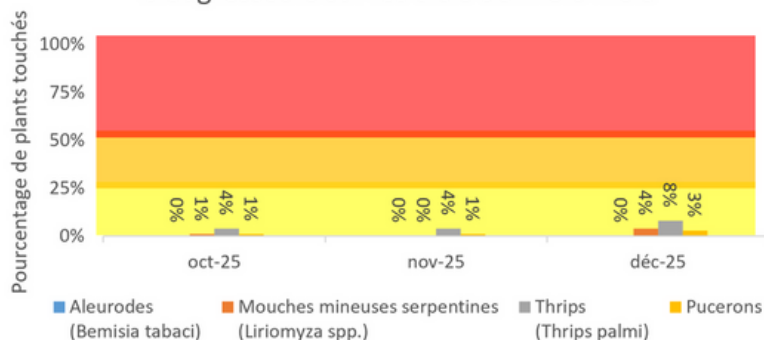
PRESSIION BIOTIQUE

ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ATTAQUE DES ORGANISMES NUISIBLES SUR CUCURBITACÉES

	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25
Aleurodes (<i>Bemisia tabaci</i>)					0%	4%	11%	7%	27%	7%	0%	0%	0%
Mouches mineuses serpentes (<i>Liriomyza spp.</i>)					0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	4%
Thrips (<i>Thrips palmi</i>)					27%	0%	40%	13%	67%	16%	4%	4%	8%
Pucerons								0%	0%	0%	1%	1%	3%

Faible	Moyen	Élevée
<25%	[25%-50%]	>50%

Évolution de la pression biotique des bioagresseurs sur les trois derniers mois



Sur les trois derniers mois, les bioagresseurs suivis n'ont causé aucun dégât majeur dans les parcelles de notre réseau. Le niveau d'attaque général est resté faible avec de légères variations tout juste notables.

!! Prudence dans l'interprétation - Les observations réalisées ce mois-ci pour cette culture ne respectent pas pleinement le protocole harmonisé, en raison d'un nombre insuffisant de passages. Néanmoins, ces éléments vous sont présentés afin de partager les données disponibles et de maintenir une information régulière.



ALEURODES



PRESSION NULLE

Mois actuel

0%

Mois précédent

0%

Décembre 2024

-

Conditions optimales : • Temps sec • Températures supérieures à 0°C

Situation terrain : absence du ravageur.

Évaluation du risque : le risque de pression d'aleurodes est **faible à nul** compte tenu des mesures prophylactiques appliquées ainsi que des conditions défavorables à l'insecte ravageur.

Mesures prophylactiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les ennemis naturels
- Introduire des auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#)



PRESSION FAIBLE

Mois actuel

4%

Mois précédent

0%

Décembre 2024

-

Conditions optimales : • Températures entre 20°C et 30°C

Situation terrain : 1 à 2 individus sur une faible quantité de feuille.

Évaluation du risque : l'apparition d'une faible attaque de mouches mineuses couplée aux conditions climatiques du mois défavorables au développement du nuisible présagent **une faible pression voire nulle pour le mois à venir.**

Mesures prophylactiques :

- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des plants
- Éliminer les plants infestés et les déchets de cultures
- Réaliser une rotation des cultures
- Sarcler les parcelles et entretenir régulièrement leurs abords

Prudence dans l'interprétation - Les observations réalisées ce mois-ci pour cette culture ne respectent pas pleinement le protocole harmonisé, en raison d'un nombre insuffisant de passages. Néanmoins, ces éléments vous sont présentés afin de partager les données disponibles et de maintenir une information régulière.





PRESSION FAIBLE

Mois actuel

8%

Mois précédent

4%

Décembre 2024

-

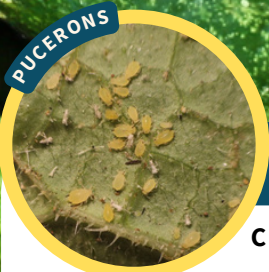
Conditions optimales : • Températures entre 10°C et 35°C

Situation terrain : peu de dégâts sur les concombres observés. Faible présence, principalement sur les jeunes plants.

Évaluation du risque : l'attaque de thrips a légèrement augmenté par rapport mois dernier (4% → 8%) mais s'est maintenu dans un niveau de contamination faible ([0%-25%]). La contamination des jeunes cultures présage **une pression faible à moyenne selon l'application des mesures prophylactiques.**

Mesures prophylactiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les ennemis naturels
- Introduire des auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#) 
- **Effectuer l'association et la rotation de culture**



PRESSION FAIBLE

Mois actuel

3%

Mois précédent

1%

Novembre 2024

-

Conditions optimales : • Présence de jeunes pousses • Températures élevées

Situation terrain : site quasi-exempt du ravageur.

Évaluation du risque : en raison de la faible présence de l'insecte ravageur et de conditions climatiques défavorables à leur développement, **le risque de contamination est jugé faible** pour le mois à venir. Cependant, il est important de rester vigilant et de respecter les mesures prophylactiques.

Mesures prophylactiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les ennemis naturels
- Introduire des auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#)



/!\ Prudence dans l'interprétation - Les observations réalisées ce mois-ci pour cette culture ne respectent pas pleinement le protocole harmonisé, en raison d'un nombre insuffisant de passages. Néanmoins, ces éléments vous sont présentés afin de partager les données disponibles et de maintenir une information régulière.

Brassicacées

CHOUX

RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATION ET DES CULTURES



PRESSION BIOTIQUE

ÉVOLUTION DES ORGANISMES NUISIBLES SUR CHOUX

	janv.-25	févr.-25	mars-25	avr.-25	mai-25	juin-25	juil.-25	août-25	sept.-25	oct.-25	nov.-25	déc.-25
Teignes												0%
Noctuelles												4%
Escargots												4%

Les bioagresseurs n'ont pas causé de dégâts significatifs sur la parcelle suivie pour le mois.



PRESSION NULLE

Mois actuel

0%

Mois précédent

—

Décembre 2024

—

Conditions optimales du nuisible : • Température élevée

Situation terrain : la parcelle observée a été sous filet insect-proof, exempt du nuisible.

Évaluation du risque : les prévisions météorologiques annoncent des conditions favorables au développement du nuisible. **Risque de pression faible à moyen pour le mois à venir.**

Mesures prophylactiques :

- Utiliser des plants sains
- Respecter un délai de 4 semaines entre la destruction d'une parcelle et sa replantation
- Installer des plantes relais pour favoriser les insectes prédateurs
- Utiliser des filets (type tunnel chenille)
- Privilégier l'association avec une culture d'une autre famille botanique



PRESSION FAIBLE

Mois actuel

4%

Mois précédent

—

Décembre 2024

—

Conditions optimales pour le nuisible : • Température élevée (24°C - 32 °C)

Situation terrain : très peu d'individus, culture sous filet insect-proof

Évaluation du risque : les prévisions météorologiques annoncent des conditions favorables au développement du nuisible. **Risque de pression faible à moyen pour le mois à venir.**

Mesures prophylactiques spécifiques

- Utiliser des plants sains
- Respecter un délai de 4 semaines entre la destruction d'une parcelle et sa replantation
- Installer des plantes relais pour favoriser les insectes prédateurs
- Utiliser des filets (type tunnel chenille)



PRESSION FAIBLE

Mois actuel

4%

Mois précédent

—

Décembre 2024

—

Conditions optimales pour le nuisible : • Climat humide, voire pluvieux

Situation terrain : très peu d'individus, culture sous filet insect-proof

Évaluation du risque : les prévisions météorologiques annoncent des conditions défavorables au développement du nuisible. **Risque de pression faible à moyen pour le mois à venir.**

Mesures prophylactiques spécifiques

- Ramasser les individus de grosses taille
- Sarcler les parcelles et entretenir leurs abords
- Pratiquer le paillage à fines particules autour des plantes pour gêner la progression du nuisible
- Utiliser des granulés à base de phosphate ferrique dans la zone infestée 

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

2

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".

3

Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

4

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Retrouvez plus d'information dans la [note nationale Abeilles & Pollinisateurs](#) qui propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.
La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.
Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.